



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 17/05/2019

Votre annonce n°**19-77389** est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : **89**
Annonce No **19-77389**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Sens, Numéro national d'identification : 21890387000010, 100 rue de la République - cs70809, Point(s) de contact : Service de la commande publique, 89100, Sens, F, Courriel : marchespublics@grand-senonais.fr, Code NUTS : FRC14

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.ville-sens.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches.e-bourgogne.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches.e-bourgogne.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches.e-bourgogne.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Location, pose, dépose et maintenance d'équipements lumineux dans le cadre de la scénographie d'illuminations de fin d'année de la Ville de Sens - années 2019 et 2020

Numéro de référence : MAS1914

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 92000000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Le marché concerne la location, la mise en place, la maintenance, la mise en scène et la dépose des illuminations festives de fin d'année de la Ville de Sens pour les années 2019 et 2020.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Illumination

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 92000000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRC14

Lieu principal d'exécution :

- II.2.4) **Description des prestations** : Le marché concerne la location, la mise en place, la maintenance, la mise en scène et la dépose des illuminations festives de fin d'année de la Ville de Sens pour les années 2019 et 2020.
- II.2.5) **Critères d'attribution**
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA : 250 000 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois : 24
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non
Description des modalités ou du calendrier des reconductions :
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options : oui
Description des options : Dans le cadre de cette consultation, conformément aux articles R2194-7 à R2194-9 du Code de la Commande Publique, la collectivité s'autorise à modifier le contrat en cas de nécessité.
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires** :
Mots descripteurs : Illumination

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

- III.1) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**
- III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**
Liste et description succincte des conditions : Critères de sélection des candidatures : les pièces à produire pour la candidature sont : - le formulaire Dc1 (lettre de candidature) disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> ou tous documents équivalents. - le formulaire Dc2 (déclaration du candidat) disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> ou tous documents équivalents. Ou : - le DUME - document Unique des Marchés Européens. ainsi que : - les justifications prévues aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et aux articles L.2141-7 à L.2141-11 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la commande publique.
- III.1.2) **Capacité économique et financière**
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
Liste et description succincte des critères de sélection :
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**
Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.5) **Informations sur les marchés réservés** :
- III.2) **CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**
- III.2.1) **Information relative à la profession**
Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :
- III.2.2) **Conditions particulières d'exécution** :
- III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**
- III.2.4) **Marché éligible au MPS**
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

- IV.1) **DESCRIPTION**
- IV.1.1) **Type de procédure**
Procédure ouverte
- IV.1.3) **Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**
Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :
- IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**
- IV.1.5) **Information sur la négociation**
- IV.1.6) **Enchère électronique** :
- IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui
- IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**
- IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**
Numéro de l'avis au JO série S :
- IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
14 juin 2019 - 17:00
- IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**
Date :
- IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation** :
français
- IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre** :
L'offre doit être valable jusqu'au :
ou
Durée en mois : 180 (A compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) **Modalité d'ouverture des offres**
Date : 17 juin 2019 - 14:00
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- VI.1) **RENOUVELLEMENT**
Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera acceptée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Marché à procédure adaptée mentionné dans la liste des autres services spécifiques passé en vertu de l'article R. 2123-1 3° du Code de la Commande Publique. Après la remise des offres, les trois soumissionnaires les mieux classés à l'issue de la première analyse et dont l'offre sera acceptable, régulière et appropriée seront invités à effectuer une audition au cours de laquelle ils devront obligatoirement présenter les équipements et la méthodologie, les moyens mis à disposition pour l'exécution du marché et la scénographie pour la durée du marché (date prévisionnelle 1^{er} juillet 2019). Lors de cette réunion, la collectivité se réserve le droit de négocier sur le prix, les éléments techniques de l'offre ainsi que la scénographie. La réunion ne pourra excéder 45 minutes par candidat. Une convocation individuelle sera adressée trois soumissionnaires les mieux classés à l'issue de la première analyse par courrier transmis par la plateforme de dématérialisation Territoires Numériques précisant la date, la plage horaire et le lieu. A cet effet, chaque prestataire devra fournir une adresse mail valide dans son dossier de candidature. La convocation sera transmise aux candidats au plus tard 5 jours francs avant la date de la réunion. Les soumissionnaires devront apposer leur signature sur une fiche de présence. A l'issue de cette audition ces soumissionnaires pourront remettre une offre négociée à la date définie par le pouvoir adjudicateur par voie dématérialisée via le profil d'acheteur www.e-bourgogne.fr dans un délai maximal de 72 heures. Une seconde analyse sera effectuée, sur la base de ces mêmes critères et sous-critères, en tenant compte des différents éléments techniques et financiers remis par ceux-ci. Chaque candidat devra se rendre obligatoirement sur le site, préalablement à la remise de l'offre, afin d'effectuer une visite du site et d'évaluation des équipements lumineux dont la Ville de Sens est propriétaire et ainsi les intégrer dans la scénographie de mise en lumière. Le certificat de visite et d'évaluation des équipements lumineux dont la Ville de Sens est propriétaire, signé par le représentant de la collectivité, devra être obligatoirement inséré dans la proposition du candidat faute de quoi l'offre sera déclarée irrecevable. Après audition des trois soumissionnaires arrivés en tête du classement, une seconde analyse sera effectuée, sur la base de ces mêmes critères et sous-critères, en tenant compte des différents éléments techniques et financiers remis par ceux-ci. Depuis le 1^{er} octobre 2018, seule la transmission par voie électronique est autorisée à l'adresse suivante : <https://www.e-bourgogne.fr/services/Salle-Marchespublics>. Il est rappelé que lors de la transmission par voie électronique, l'offre sera constituée d'un dossier intégrant les éléments de candidature et les éléments d'offre. En cas d'erreur ou d'oubli dans le dossier déposé, il est possible de redéposer une proposition complète avant la date et l'heure limites de remise des offres : seule la dernière proposition déposée sur le profil acheteur de la collectivité - territoires Numériques de Bourgogne Franche- comté - sera prise en compte

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE DIJON, 22 rue d'assas B.P. 61616, 21016, Dijon, F, Téléphone : (+33) 3 80 73 91 00, Courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr, Fax : (+33) 3 80 73 39 89, Adresse internet : <https://www.dijon.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable, 53 boulevard Vivier Merle, 69007, Lyon Cedex 03, F, Téléphone : (+33) 4 72 77 05 20, Courriel : greffe.ta-lyon@juradm.fr, Adresse internet : <https://www.lyon.tribunal-administratif.fr>

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - recours contractuel devant le Tribunal Administratif compétent par application de l'article L551-13 et suivants du Code de Justice Administrative dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché ; - recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché .

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

17 mai 2019

Éléments de facturation :

Numéro d'engagement juridique : **MA190019**

Classe de profil : Commune

Siret : 21890387000010

Libellé de la facture : Ville de Sens 100 rue de la république CS 70809, F-89108 Sens Cedex.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 14 août 2019

Objet de l'avis : Location, pose, dépose et maintenance d'équipements lumineux dans le cadre de la scénographie d'illuminations de fin d'année de la ville de sens - années 2019 et 2020

Nom de l'organisme : Ville de Sens

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

